

**SADER COLLE BLOCAGE VIS ECROU**  
Remplace la version : 14-mars-2018**Date de révision** 16-oct.-2018  
**Numéro de révision** 3**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur du produit****Nom du produit** SADER COLLE BLOCAGE VIS ECROU  
**Substance pure/mélange** Mélange**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation recommandée** Adhésifs.  
**Utilisations déconseillées** Aucun(e) connu(e).**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Nom de la société**Bostik SA  
Immeuble "Le Jade"  
253 Avenue du President Wilson  
93211 La Plaine Saint Denis  
France  
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00  
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01**Adresse e-mail** SDS.box-EU@bostik.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence****France** ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59  
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Catégorie 2 - (H315)
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Catégorie 2 - (H319)
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Catégorie 1 - (H317)
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</b>	Catégorie 3 - (H335)
<b>Toxicité chronique pour le milieu aquatique</b>	Catégorie 1 - (H410)

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Contient : Triethylene glycol dimethacrylate, Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol, Hydroperoxyde de cumene, Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate, Acetic acid, 2-phenylhydrazide, Trimethylolpropane polyoxyethylene triacrylate, Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.,.alpha.'-[[[(4-methylphenyl)imino]di-2,1-ethanediyl]bis[.omega.-hydroxy-

**Mention d'avertissement**  
ATTENTION

# Fiche de données de sécurité

SADER COLLE BLOCAGE VIS ECROU  
Remplace la version : 14-mars-2018

Date de révision 16-oct.-2018  
Numéro de révision 3

## Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage  
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin  
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin  
P405 - Garder sous clef  
P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P391 - Recueillir le produit répandu  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

## 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

## Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Mélange

### 3.2 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Triethylene glycol dimethacrylate	203-652-6	109-16-0	40 - <80	Skin Sens. 1 (H317)		01-2119969287-21-XXXX
Diisopropylnaphthalene	254-052-6	38640-62-9	>25 - <40	Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 1 (H410)		01-2119565150-48-XXXX
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol	248-666-3	27813-02-1	10 - <20	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317)		01-2119490226-37-XXXX
Hydroperoxyde de cumene	201-254-7	80-15-9	1 - <3	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 3 (H331) Skin Corr. 1B (H314)	Eye Dam. 1 :: 3%<=C<10% Eye Irrit. 2 :: 1%<=C<3% Skin Corr. 1B :: C>=10% Skin Irrit. 2 :: 3%<=C<10%	01-2119475796-19-xxxx

# Fiche de données de sécurité

SADER COLLE BLOCAGE VIS ECROU  
Remplace la version : 14-mars-2018

Date de révision 16-oct.-2018  
Numéro de révision 3

				STOT RE 2 (H373) Aquatic Chronic 2 (H411) Org. Perox. E (H242)	STOT SE 3 :: C<10%	
Trimethylolpropane polyoxyethylene triacrylate	-	28961-43-5	0.1 - <1	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317)		01-2119489900- 30-XXXX
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.,.alpha.'-[[[4-meth ylphenyl)imino]di-2,1-eth anediyl]bis[.omega.-hydr oxy-	-	103671-44-9	0.1 - <1	Eye Irrit. 2 (H319) Acute Tox. 4 (H302)		Aucune donnée disponible
Oxybis(methyl-2,1-ethan ediyl) diacrylate	260-754-3	57472-68-1	0.1 - <1	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317)		01-2119484629- 21-XXXX
N,N-Diméthyl-p-toluidine	202-805-4	99-97-8	0.1 - <1	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 2 (H330) STOT RE 2 (H373) Aquatic Chronic 3 (H412)	::	01-2119937766- 23-XXXX
Acide acrylique	201-177-9	79-10-7	0.1 - <1	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Skin Corr. 1A (H314) Aquatic Acute 1 (H400) Flam. Liq. 3 (H226)	STOT SE 3 :: C>=1%	01-2119452449- 31-XXXX
Acetic acid, 2-phenylhydrazide	204-055-3	114-83-0	0.1 - <1	STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 3 (H301)		Aucune donnée disponible
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	204-881-4	128-37-0	0.1 - <1	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)		01-2119555270- 46-XXXX

**Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**

# Fiche de données de sécurité

SADER COLLE BLOCAGE VIS ECROU  
Remplace la version : 14-mars-2018

Date de révision 16-oct.-2018  
Numéro de révision 3

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Prendre avec soi une copie de la Fiche de données de sécurité avant de recevoir un traitement médical.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** Traiter les symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Jet d'eau à pleine puissance. Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

# Fiche de données de sécurité

SADER COLLE BLOCAGE VIS ECROU  
Remplace la version : 14-mars-2018

Date de révision 16-oct.-2018  
Numéro de révision 3

**Autres informations** Ventiler la zone. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) particulière(s)**  
Adhésifs.

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

**Autres informations** Respecter la fiche de données techniques.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	France
Acide acrylique 79-10-7	-	TWA: 2 ppm TWA: 6 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 ppm STEL: 30 mg/m <sup>3</sup>
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

# Fiche de données de sécurité

SADER COLLE BLOCAGE VIS ECROU  
Remplace la version : 14-mars-2018

Date de révision 16-oct.-2018  
Numéro de révision 3

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.  
Protection de la peau et du corps Vêtements de protection adaptés.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide  
Aspect Très visqueux  
Couleur Bleu  
Odeur Caractéristique.  
Seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	5	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	> 100 °C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	0.1	mmHg @ 20 °C
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Immiscible à l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	>= 6000000 mm <sup>2</sup> /s	@ 40°C ISO 3104/3105
Viscosité dynamique	5 Pa.s	
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	

### 9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible  
Point de ramollissement Aucune information disponible  
Masse molaire Aucune information disponible  
COV (composés organiques volatils) Aucune information disponible  
Densité 1.04 g/cm<sup>3</sup>  
Densité apparente Aucune information disponible

# Fiche de données de sécurité

SADER COLLE BLOCAGE VIS ECROU  
Remplace la version : 14-mars-2018

Date de révision 16-oct.-2018  
Numéro de révision 3

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux impacts  
mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges  
électrostatiques Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions  
dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition  
dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

##### Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

#### Mesures numériques de toxicité

Aucune information disponible

#### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 3,908.00 mg/kg

# Fiche de données de sécurité

SADER COLLE BLOCAGE VIS ECROU  
Remplace la version : 14-mars-2018

Date de révision 16-oct.-2018  
Numéro de révision 3

ETAmél (voie cutanée) 17,742.00 mg/kg  
ETAmél 13.18 mg/l  
(inhalation-poussières/brouillard)

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Triethylene glycol diméthacrylate 109-16-0	= 10837 mg/kg ( Rat )		
Diisopropyl-naphthalene 38640-62-9	LD50 = 4130 mg/kg (Rat) OECD 401	> 4500 mg/kg ( Rat )	> 5.64 mg/L ( Rat ) 4 h
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol 27813-02-1	= 11200 mg/kg ( Rat )	> 3000 mg/kg ( Rabbit )	
Hydroperoxyde de cumene 80-15-9	= 382 mg/kg ( Rat )	= 0.126 mL/kg ( Rabbit )	= 220 ppm ( Rat ) 4 h
Triméthylolpropane polyoxyéthylène triacrylate 28961-43-5		> 13 g/kg ( Rabbit )	
Oxybis(méthyl-2,1-éthanediyl) diacrylate 57472-68-1	LD50 = 3530 mg/kg (Rat) OECD 401	LD50 > 2000 mg/kg (Rabbit) OECD 402	
N,N-Diméthyl-p-toluidine 99-97-8	= 1650 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	= 1400 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Acide acrylique 79-10-7	= 1200 mg/kg ( Rat )	= 280 µL/kg ( Rabbit ) = 295 mg/kg ( Rabbit )	= 11.1 mg/L ( Rat ) 1 h = 3.6 mg/L ( Rat ) 4 h
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0	LD50 > 5000 mg/kg (Rat) OECD 401	>2000 mg/KG (Rat)	

## Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition unique</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition répétée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés	Facteur M
--------------	-----------------	---------	-------------------	-----------	-----------

# Fiche de données de sécurité

SADER COLLE BLOCAGE VIS ECROU  
Remplace la version : 14-mars-2018

Date de révision 16-oct.-2018  
Numéro de révision 3

	aquatiques		micro-organismes		
Triethylene glycol dimethacrylate 109-16-0	EC50 (72h) algae (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)	LC50 (96h) 16.4 mg/L Fish (Danio rerio) (OECD 203)	-	-	-
Diisopropylnaphthalene 38640-62-9	NOEC (72h) = 0.15 mg/l (Desmodesmus subspicatus) DIN 38412 part 9	>0.5 mg/l	-	EL50 (48h) = 1.7 mg/l (Daphnia magna) OECD 202	-
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol 27813-02-1	-	LC50: =493mg/L (48h, Leuciscus idus melanotus)	-	LC50 > 143 mg/l Daphnia magna (OECD 202)	-
Hydroperoxyde de cumene 80-15-9	-	LC50: =3.9mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	EC50: =7mg/L (24h, Daphnia magna)	-
Oxybis(methyl-2,1-ethanediy) diacrylate 57472-68-1	ErC50 (72h) =16.7 mg/L Green algae (Desmodesmus subspicatus)	LC50 (96h) =2.2 - 2.4 mg/L Fish (Leuciscus idus)	-	EC50 (48h) =22.3 mg/L Daphnia magna	-
N,N-Diméthyl-p-toluidine 99-97-8	-	LC50: 42 - 50.5mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-	-
Acide acrylique 79-10-7	EC50: =0.17mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =0.04mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h = 27 mg/L (Oncorhynchus mykiss)	-	EC50: =95mg/L (48h, Daphnia magna) LC50: =270mg/L (24h, Daphnia magna)	-
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0	EC50: =6mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: >0.42mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50 (96h) > 0.57 mg/L (Danio rerio) EU Method C.1 LC0 (96h) >= EU Method C.1	-	>0.51 mg/l (Daphnia magna)	-

## 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Triethylene glycol dimethacrylate 109-16-0	2.3
Diisopropylnaphthalene 38640-62-9	6
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol 27813-02-1	0.97
Triméthylpropane polyoxyéthylène triacrylate 28961-43-5	2.89
Oxybis(methyl-2,1-ethanediy) diacrylate 57472-68-1	0.39
N,N-Diméthyl-p-toluidine	2.81

# Fiche de données de sécurité

SADER COLLE BLOCAGE VIS ECROU  
Remplace la version : 14-mars-2018

Date de révision 16-oct.-2018  
Numéro de révision 3

99-97-8	
Acide acrylique 79-10-7	0.46
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0	5.1

## 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB . Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Triéthylène glycol diméthacrylate 109-16-0	La substance n'est pas PBT/vPvB
Diisopropylnaphthalène 38640-62-9	La substance n'est pas PBT/vPvB
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol 27813-02-1	La substance n'est pas PBT/vPvB
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	La substance n'est pas PBT/vPvB
Triméthylolpropane polyoxyéthylène triacrylate 28961-43-5	La substance n'est pas PBT/vPvB
Oxybis(méthyl-2,1-éthanediyl) diacrylate 57472-68-1	La substance n'est pas PBT/vPvB
N,N-Diméthyl-p-toluidine 99-97-8	La substance n'est pas PBT/vPvB
Acide acrylique 79-10-7	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0	La substance n'est pas PBT/vPvB

## 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides. Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU UN3082

14.2 Nom d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropylnaphthalène)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport 9

# Fiche de données de sécurité

SADER COLLE BLOCAGE VIS ECROU  
Remplace la version : 14-mars-2018

Date de révision 16-oct.-2018  
Numéro de révision 3

<b>Étiquettes</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>Description</b>	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropyl-naphtalène,2,6-Di-tert-butyl-p-cresol), 9, III
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Oui
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	274, 335, 601, 375
<b>Code de classification</b>	M6
<b>Quantité limitée (LQ)</b>	5 L
<b>Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler)</b>	90
<b>IMDG</b>	
<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN3082
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropyl-naphtalène), Polluant marin
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>Description</b>	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropyl-naphtalène,2,6-Di-tert-butyl-p-cresol), 9, III, Polluant marin
<b>14.5 Polluant marin</b>	P
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	274, 335, 969
<b>Quantité limitée (LQ)</b>	5 L
<b>N° d'urgence</b>	F-A, S-F
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Aucune information disponible

## Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN3082
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropyl-naphtalène)
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>Description</b>	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Diisopropyl-naphtalène), 9, III
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Oui
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	A97, A158, A197
<b>Quantité limitée (LQ)</b>	30 kg G
<b>Code ERG</b>	9L

## **Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

#### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

# Fiche de données de sécurité

SADER COLLE BLOCAGE VIS ECROU  
Remplace la version : 14-mars-2018

Date de révision 16-oct.-2018  
Numéro de révision 3

## UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

## UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

## Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

E1 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité aiguë 1 ou toxicité chronique 1

## Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

## Polluants organiques persistants

Sans objet

## Réglementations nationales

### Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol 27813-02-1	RG 65

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil  $> 10$  tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H312 - Nocif par contact cutané

H332 - Nocif par inhalation

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H331 - Toxique par inhalation

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

# Fiche de données de sécurité

**SADER COLLE BLOCAGE VIS ECROU**  
Remplace la version : 14-mars-2018

Date de révision 16-oct.-2018  
Numéro de révision 3

H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur  
H311 - Toxique par contact cutané  
H330 - Mortel par inhalation  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

## Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

## Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 16-oct.-2018

## Indication des modifications

**Remarque sur la révision** Sans objet.

**Conseil en matière de formation** Aucune information disponible

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006**

## Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**